

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG/Ngounié : Nzegho Dieko appelle au rassemblement des militants

F.N.
Mouila/Gabon

MOUILA, chef-lieu de la province de la Ngounié, a constitué, le week-end écoulé, la quatrième étape de la tournée interprovinciale du secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Steeve Nzegho Dieko. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la rentrée politique du PDG dans ladite province. Occasion pour le secrétaire provincial, Alain Koumba, de rappeler aux uns et aux autres la réappropriation par les militants du message du "Distingué camarade président" (DCP) Ali Bongo Ondimba.

De même, la secrétaire nationale en charge de l'animation politique dans la province de la Ngounié, Evelyne Yvonne Youssouf Ndembi, a souligné la vision du président du parti qui doit s'accompagner, a-t-elle indiqué, du changement de paradigmes. Non sans rappeler à l'assistance la nécessité de se rassembler pour consolider la vitalité du PDG dans la Ngounié. Steeve Nzegho Dieko a également insisté sur le "rassemblement". Un acte de combat qui, a-t-il expliqué, lutte contre l'exclusion, la désunion et le repli identitaire. Selon lui, les tueries, les intimidations, les brimades, la corruption, les violences, les calomnies, la médisance, et la désinformation à l'intérieur du PDG, ne doivent pas avoir raison de la détermination des militants.

C'est ainsi qu'il a invité tous les militants à plus de responsabilité. La discipline étant l'apanage du bon militant. C'est dans cet élan qu'il a partagé avec l'ensemble des militants, les neuf valeurs fondamentales du PDG : l'unité, la mobilisation, le rassemblement, l'humilité, la fidélité, la loyauté, le respect entre militants, l'engagement, la sincérité et la réconciliation. Aussi, les militants doivent-ils redoubler de vigilance afin de sortir victorieux lors des prochaines échéances électorales, surtout la présidentielle de 2023 à laquelle participera le "candidat naturel" du PDG, Ali Bongo Ondimba. Soulignons que Steeve Nzegho Dieko s'est également rendu à Ndendé, Lébamba et Fougamou.



Photo: DR

Le secrétaire général du PDG, Steeve Nzegho Dieko, a reçu un accueil très chaleureux dans la Ngounié.

Onu : Ali Bongo Ondimba participe à la 77e Assemblée générale

Y.F.I
Libreville/Gabon

APRÈS son séjour à Londres où il a assisté aux obsèques de la reine Élisabeth II (lire par ailleurs), le président de la République, Ali Bongo Ondimba, est attendu, aujourd'hui à New York (USA). Et ce, pour une durée de trois jours. Le numéro un gabonais va participer à la 77e Assemblée générale des Nations unies ayant pour thème : "Un moment décisif : des solutions transformatrices à des défis interdépendants". Demain, le premier magistrat gabonais prononcera son allocution circonstancielle à l'occasion du débat général. Le discours du président gabonais portera sur les impacts de la Covid-19 et la persistance de menaces pesant sur la paix et la sécurité internationale. Par ailleurs, le représentant du Gabon participera par visioconférence



Photo: DR/L'Union

Ali Bongo Ondimba participera à la 77e Asemblée générale de l'Onu, comme ici lors d'une précédente rencontre.

à un débat présidé par le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, sur la "transformation de l'Éducation". Non sans vendre autant que possible la destination Gabon aux participants. Objectif : faire connaître davantage son pays. Notons que la plupart des souverains, chefs d'État et de gouvernement et autres hautes personnalités présentes à New York se pencheront également, d'une part sur l'élimination totale des armes nucléaires et, d'autre part, sur les objectifs

de développement durable ainsi que la transformation de l'éducation. Des thèmes ayant un intérêt particulier pour le Gabon vu que le pays siège au Conseil de sécurité de l'Onu en qualité de membre non-permanent. Ladite réunion de haut niveau coïncide avec la célébration du 30e anniversaire de l'adoption de la Déclaration des droits de personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, conformément à la résolution 76/168. Pour rappel, ladite Assemblée générale se déroule dans un contexte international fragilisé par des crises multiformes.

Législatives partielles 2022 : "Gabon d'abord" dénonce "l'illégalité" du Bureau du CGE

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

À quelques semaines du 1er tour des élections législatives partielles (elles se tiendront le 15 octobre prochain) dans le 1er siège du département de l'Ogoulou (Mimongo), le 2e siège de la Zadié dans l'Ogoué-Ivindo et le 1er arrondissement de la commune de Tchibanga, l'intérêt des scrutins à venir est de plus en plus observable. En témoigne la sortie effectuée hier par le président de la plateforme citoyenne et patriotique "Gabon d'abord", Jacques Adiahenot. En présence de quelques acteurs politiques et représentants de la société civile, l'orateur du jour s'est largement appesanti sur la situation du Centre gabonais des élections (CGE). Occasion pour ce dernier d'indiquer : "Le 1er septembre 2022, le Conseil des ministres a adopté la proposition de chronogramme présentée par le bureau devenu caduc depuis le 2 mai 2022 du CGE pour les législatives partielles...". Avant de soutenir : "Si ledit mandat a été prorogé plus de deux mois après expiration du délai légal, comme l'a fait observer la Cour constitutionnelle elle-même dans son "deuxième considérant" de la décision n° 0025/CC du 15 juin



Photo: YFI

Jacques Adiahenot exposant longuement sur le cas du Bureau du CGE.

2020, on peut affirmer que cela constitue un renouvellement implicitement accordé à ce bureau du CGE sortant qui n'est dorénavant ni légal ni légitime". Pour l'ancien secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), "l'illégalité et l'illégitimité" dudit bureau sont exacerbées par les quatre décrets présidentiels inhérents à la levée des restrictions de la Covid-19, pris le 11 mars 2022. "Gabon d'abord" a le regret de constater, une fois de plus, que cinq mois après le terme légal de son deuxième mandat implicite, le bureau du CGE caduc demeure en place", a lâché sans détour le conférencier. D'après ce dernier : "(...) Le bureau caduc du CGE ne devrait pas organiser le 15 octobre prochain, en marge de toute légalité et légitimité les élections législatives partielles".

Compte tenu de l'abondance de l'actualité politique, votre chronique hebdomadaire "Miroir du gouvernement", paraissant le mardi, ne sera pas au rendez-vous cette semaine. Toutes nos excuses à nos lecteurs.